

# EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25.09.03 Convocation du 17.09.03

Compte rendu affiché 26 septembre 2003

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

**Présents :** M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT,  
Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER,

**Objet : VENTE D'UN VEHICULE**

Maires-Adjointes,

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	27
votants	28

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, MARMONIER,  
BERRA, M. GONDELAUD, Mme ZUILL, MM. GOSSET, CHRETIN,  
Mmes PERRIN, DESVIGNES, MM. FORGET, MACHURAT, Mlle MILLET,  
MM. BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR.

**Absente représentée :** Mme WYMANN par Mme BOUHEY.

**Absent excusé :** M. FERNANDES.

Monsieur l'Adjoint délégué aux finances explique que le budget primitif 2003 a prévu l'acquisition de véhicules destinés à renouveler le parc vieillissant de la commune.

Il invite le Conseil Municipal à autoriser Monsieur le Maire à céder à la Sté "Garage du Bugey" à Caluire (69300) un ancien véhicule, **au prix de 100 Euros**, et en conséquence à procéder aux opérations qui en découlent.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget 2003 approuvé par délibération du 27 mars 2003,
- Considérant la nécessité de renouveler le parc automobile de la commune,
- Décide de céder le véhicule *RENAULT immatriculé 8350 PF 69* **au prix de 100 Euros**,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toute opération relative à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 25 septembre 2003

Pour copie conforme,

Le MAIRE ,

Le MAIRE  
Signé P. LAFFLY

Délibération certifiée exécutoire  
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 3 novembre 2003  
- de la publication le 4 novembre 2003  
Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 3 novembre 2003